



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « L'UNIVERSITE DE » POITIERS – SAFIRE - »

DOSSIER : AP1_n° 447

Intitulé du projet : Passeport Compétences Création

Porteur du projet : Safire – Université de Poitiers – Emmanuelle AURAS -

Evaluateur du projet : Ateliers du Développement

Région(s) d'expérimentation : Poitou-Charentes

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 2009

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

• **Objectifs :**

Le Passeport Compétences Création est un dispositif qui vise à faciliter aux étudiants et jeunes diplômés l'accès au crédit par la valorisation de compétences acquises dans le champ de l'Entrepreneuriat.

Il s'emploie également à permettre aux jeunes d'avoir l'envie et les moyens de créer leur entreprise ou leur activité, de créer leur propre emploi.

Enfin, il permet de développer l'utilisation des aides financières déjà existantes et l'accompagnement de ces jeunes, en créant un label valorisant leur parcours de création et leur permettant d'avoir un accueil privilégié des réseaux financeurs.

Les Ateliers de la création du Poitou-Charentes accompagnent les porteurs d'idées ou de projets pour les aider dans leur création d'entreprise. Les deux ateliers de l'Université de Poitiers et de la Communauté d'Agglomération de Poitiers travaillent sur un public jeune et souhaitent développer la création d'activité des jeunes :

Un des problèmes soulevé est la difficulté à mettre en projet de nouveaux étudiants, et d'élargir le vivier de recrutement. Les aides existent, les dispositifs s'empilent parfois, ce qui complexifie l'information du public cible.

L'objectif de ce label est d'aller chercher de nouveaux porteurs, et de leur faciliter le chemin vers les différentes modalités d'aide ou d'appui.

Une formation en fonction de ses objectifs professionnels ou personnels

Demandeurs d'emploi, étudiants, salariés... le dispositif Passeport Compétences Création s'adresse à tous les publics à partir du moment où le candidat exprime une volonté de création d'activité, d'insertion professionnelle ou de valorisation des compétences. En fonction de ces objectifs, le Passeport Compétences Création propose trois modalités d'accompagnement :

• **Objectif création**

Mise en place d'une formation afin d'attester des connaissances et compétences indispensables en tant que futur entrepreneur. Celle-ci pourra être complétée par la réalisation d'un stage, dans le domaine où vous souhaitez créer votre activité. **La finalité :** Crédibiliser son dossier en certifiant l'acquisition des compétences utiles à la mise en place de votre projet. Faciliter l'obtention d'un prêt bancaire pour la création de votre activité économique par notamment un accueil privilégié.

• **Objectif Insertion**

Suivi d'une formation autour de la conduite de projet et de l'entrepreneuriat au sens large afin d'acquérir des compétences directement transférables dans le milieu professionnel. Comme pour l'objectif création, la formation peut être complétée par un stage en entreprise afin de conforter les aptitudes développées au sein du dispositif. **La finalité :** Acquérir ou valider des compétences utiles et recherchées en conduite de projet, nécessaires à l'insertion.

• **Objectif valorisation**

Aménagement d'une formation adaptée et flexible pour vous aider à faire le point sur vos qualités et compétences autour de la démarche entrepreneurial et ainsi valoriser vos acquis et expériences. **La finalité :** Valoriser les compétences acquises et développées au fil de votre parcours professionnel, personnel, associatif, scolaire...

12 thématiques de formation : Etudes de marché, méthodologie et organisation, stratégie commerciale, comptabilité, analyse financière, gestion des ressources humaines, économie sociale et solidaire... les formations dispensées par le Passeport Compétences Créations couvrent un panel de 12 thématiques qui constituent un socle de connaissances indispensables à maîtriser avant de se lancer dans la création d'activité.

Une formation diplômante

Le PCC propose pour ceux qui le souhaitent, l'opportunité de conforter son CV par l'obtention d'un Diplôme Universitaire (DU) dans le domaine de la création d'activité.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

Modalité opérationnelle :

Les actions qui ont été mises en œuvre en 2010 conformément à ce qui était prévu dans le calendrier prévisionnel

Afin de lancer notre projet et d'entraîner l'adhésion des acteurs économiques et jeunesse, nous avons co-construit notre projet avec le Capee, le CEI (Centre d'entreprise et d'Innovation), la Mission locale, Pôle Emploi, la Banque populaire, le Crédit mutuel. Ce « noyau dur » de partenaires constitue la base de notre comité de pilotage qui a suivi et participé à l'élaboration, la mise en œuvre du passeport compétences création.

Création d'un comité de pilotage et de suivi du dispositif PCC

- Démarche de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre :
Travail de réédition du jeu Solidarisk : jeu de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire
Actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les composantes de l'Université de Poitiers
Actions transversales à l'Université de sensibilisation à l'entrepreneuriat : Cie la tribouille...
- Création et conception du dispositif PCC
Recherche des différents items constituant le passeport en lien avec des créateurs d'entreprise
Construction pédagogique du passeport en fonction des 12 items retenus
recherche des intervenants de la formation
Création officielle du DU
- Communication du dispositif
Création d'une plaquette d'information
rencontre des prescripteurs
organisation de réunion d'information
- Ouverture du DU

Etat d'avancement :

Nous avons demandé un délai de réalisation dans le bilan intermédiaire de juin 2010. Nous vous avons annoncé un nouveau rétro planning d'actions que nous respectons rigoureusement.

Les retards éventuels dans le calendrier et leurs conséquences sur le calendrier 2011

Concernant les actions de sensibilisation, nous n'avons pris aucun retard et sommes restés conformes aux prévisions du projet initial.

Concernant l'action de formation « Passeport Compétences Création », nous avons pris du retard déjà annoncé dans le précédent compte rendu d'exécution. En effet un travail de fond avec l'ensemble des partenaires était indispensable pour garantir l'adoption du dispositif par nos partenaires et l'inscription sur le territoire. Le travail du comité de pilotage a nécessité plus de temps que prévu et ce du fait d'une sous estimation des disponibilités de chacun et des contraintes de chaque partenaire pour participer à la création du Passeport. Le travail de co-construction a été plus long car nous avons voulu associer de nombreux partenaires très divers allant de pôle emploi en passant par les banques, la mission locale, les créateurs d'entreprise.... De plus certains de nos partenaires, comme le Capee n'ont pu tenir leur engagement initial de co-portage suite à une surcharge de travail au sein de leur association.

Nous avons sous évalué ce temps de travail en amont mais nous l'avons jugé indispensable et gage de réussite du dispositif.

Conséquences sur 2011 : Nous avons prévu 4 rentrées concernant le parcours de formation « Passeport Compétences Création ». Or seulement deux ont été réalisées en 2010, nous avons donc prévu une troisième rentrée le 14 février 2011 et une quatrième le 3 Mai 2011. Par conséquent et vu la longueur des formations, les dernières évaluations auront lieu début Juillet 2011.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Emmanuelle AURAS, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n° 447, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature : le 31/01/2011

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuelle Auras', written in a cursive style.